



Ce mardi 6 février a eu lieu la quatrième réunion de NAO depuis janvier. En **vert dernières propositions**, **rouge mesures du 31 janvier** et en bleu mesures du 18 janvier.

A ce jour, désormais l'enveloppe de la direction se monte à **4,5 (4 % - 3,2 %)** de la masse salariale (MS) répartie de la façon suivante entre les mesures récurrentes et non récurrentes, toujours applicable avec rétroactivité au 1<sup>er</sup> janvier 2024, MAIS toujours avec une ancienneté minimum de 18 mois.

## Mesures récurrentes :

### 1. Changement de classe de A vers B et B vers C :

- Enveloppe de 0,10 % de la MS + un effet report de 0,18 %
- Soit un budget de 225 000 € + 399 383 €

### 2. Mesures de branche :

- **1,2 (1,2 % 0,90 %)** de la masse salariale soit un budget de **2 726 686 € (2 726 686 € 2 039 038 €)** réparties **60 % AC** et **40 % AI** soit **0,72 % de la MS pour les AC** et **0,48 % de la MS pour les AI**, et dans le détail de la façon suivantes pour les AC :
- Inférieurs à 35 000 € = **1,40 % en plus**
- De 35 001 € à 45 000 € = **1,1 % en plus**
- De 45 001 € à 55 000 € = **0,7 % en plus**
- De 55 001 € à 65 000 € = **0,5 % en plus**
- Supérieurs à 65 001 € = **0,4 % en plus**

**Dans le cas où rien ne serait entériné à la branche sur l'annexe IV, ses mesures seraient versées en JUILLET 2024 rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

### 3. Augmentation Collective :

- **0,85 % (0,66 % 0,23 %)** de la masse salariale soit un budget de **1 920 375 € (1 507 364 € 519 057 €)**

Pour les salaires :

- Inférieurs à 35 000 € = **1,6 % (1,3 % 0,5 %)** soit 1097 personnes qui représentent 20,9 % des salariés.
- De 35 001 € à 45 000 € = **1,2 % (1,00 % 0,44 %)** soit 2040 personnes qui représentent 38,8 % des salariés.
- De 45 001 € à 55 000 € = **0,9 % (0,6 % 0,3 %)** soit 610 personnes qui représentent 11,60 % des salariés.
- De 55 001 € à 65 000 € = **0,7 % (0,5 %)** soit 392 personnes qui représentent 7,5 % des salariés.
- Supérieurs à 65 001 € = **0,6 % (0,4 %)** soit 436 personnes qui représentent 8,3 % des salariés.

### 4. Augmentation Individuelle :

- **0,85 % (0,64 % 0,78 %)** de la masse salariale soit un budget de **1 920 375 € (1 441 388 € 1 765 292 €)**

## Mesure non récurrente :

- PPV proratisée de **650 € (600 € 500 €)** soit 1,32 % de la masse salariale et donc un budget de **2 992 785 € (2 762 571 € 2 302 143 €)**.



# Dernières propositions de la Direction

- A cette dernière réunion de négociation, la Direction a fourni un effort significatif sur les Augmentations Collectives, message que nous lui avons fait passer dès l'ouverture de ces négociations, et qui au travers de cette réunion nous démontre l'avoir reçu fort et clair, même si finalement nous sommes sur un budget équivalent entre les AC et AI.
- Certes nous aurions préféré que l'enveloppe des AC soit bien plus conséquente vis-à-vis des AI ; mais, l'affaire n'était pas gagnée d'avance : pour rappel, cette enveloppe des AC représentait à peine le 1/3 des AI au début de la négociation.
- Au travers de cette négociation, 96% des salariés seront impactés d'une façon ou d'une autre par cette NAO.
- Au grand dam de l'UNSA et malgré nos demandes récurrentes de porter la restriction des 18 mois à maxima à 12 mois, que nenni la direction reste sur ces positions ; résultat malheureux pour 613 de nos collègues qui ne seront pas concernés par les mesures récurrentes.
- Dans des temps d'inflations que tous les salarié-es de l'UES subissent et encore plus depuis ce 1er février, hausse du tarif de l'électricité, la Prime de Partage de la Valeur qui avait été fixée au départ à 500 € passe à 650 €, nous avons demandé 1200 € de PPV ; oui nous en sommes loin, mais force est de constater que l'enveloppe des AC a réellement augmenté comme nous l'avions demandé et **bénéficiera ainsi de façon pérenne** à l'ensemble des salariés concernés.
- Vous l'aurez compris l'enjeu pour l'UNSA est le poids des AC.
- A chaud, nous sommes en pleine réflexion de savoir si oui ou non l'UNSA apposera ou non sa signature sur cet accord.
  - L'incertitude plane et notre responsabilité est engagée auprès des salariés, en ces temps financièrement compliqués pour tout un chacun :
- Devons-nous voir le verre à moitié plein ou à moitié vide. Second budget de NAO le plus important depuis 10 ans, le budget de 2023 ayant été le premier.
- Quelle serait votre réaction si du fait d'une organisation syndicale et sans mesure unilatérale de la direction les salariés demain se retrouveraient avec une NAO sur les mesures du 18 janvier. Inenvisageable pour l'UNSA !
- 

Nous pouvons raisonnablement DIRE qu'un effort ait été fait portant le budget de cette NAO à 4,5 % de la masse salariale portant l'enveloppe à plus de 10 M€ soit le 2<sup>ND</sup> budget depuis plus de 10 ans.

**Nous estimons que ces mesures NAO ne sont qu'une avance sur les mesures de branche !**

**Est-ce suffisant pour l'UNSA ? « This is the question ! »**

***PAIEMENT SUR PAYE D'AVRIL et MESURES DE BRANCHE JUILLET 2024 et également pour la PPV sur juillet dû à la non-parution du décret à ce jour.***